



**SEANCE du 23 novembre 2018**

**Présents :**

Mr MEURENS, Aubel - ~~Mr FAYON, Baelen~~ - Mr BOLLAND, Blegny - Mr DEWEZ, Dalhem - Mr YLIEFF, Dison - Mr DROUGUET, ff, Herve – Mr FRANSOLET, Jalhay – Mme DEJARDIN, Limbourg – Mr HALIN, ff, Olne – Mr DETIFFE, ff, Pepinster - Mr WIMMER, Plombières – ~~Mme DANIEL, Soumagne~~ – Mr HOUSSA, Spa – Mr DELVAUX, Sprimont – Mr DERU, Theux – Mr D'OUTREMONT, Thimister-Clermont – Mr BELTRAN, Trooz – Mme TARGNION, Verviers – Mr NIX, Welkenraedt.

**Excusé(s) : Monsieur GODIN**

En l'absence de Madame Corinne LIEGEOIS, Secrétaire de Zone, le Président désigne Frédéric VAASSEN à cette fonction, pour la présente séance.

**SEANCE PUBLIQUE**

**Communication :**

- *Etat trésorerie - Versements des dotations communales*
- *Calendrier des séances décembre 2018 :*
  - *Conseil de zone le vendredi 14/12 à 14h à Herve*
  - *Collège de zone le vendredi 21/12 à 14h à Theux*

1. **Approbation du PV du 26 octobre 2018**

Le conseil approuve, à l'unanimité des membres présents, le procès-verbal de la séance du conseil du 26 octobre 2018.

2. **Nouvelle caserne de Verviers – Marché de service - Désignation d'un auteur de projet – Cahier des charges et fixation des conditions de marché**

Le conseil approuve le cahier spécial des charges pour la construction d'une nouvelle caserne à Verviers et fixe les conditions de marché par procédure ouverte européenne, à 13 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions.

3. **Budget 2018 – Modifications budgétaires n°2 – SO et SE**

Le conseil arrête les modifications budgétaires N°2 du service ordinaire (total 17.146.435,94 €) et N°2 du service extraordinaire (total 2.952.902,83 €) du budget 2018.

Une adaptation sera réalisée relativement à la prise en charge d'une facture de +/- 15.000 € pour l'adaptation du logiciel de «Track & Trace » dans les véhicules opérationnels. Cette dépense sera prise en charge par la Province de Liège sous la forme d'un subside.

4. **Budget 2019**

Le conseil reporte ce point à une prochaine séance.

5. **Modification des tarifs**

Le conseil approuve la modification des tarifs « prévention » et « interventions » telle que proposée.

6. Achat de véhicules tout usage (VTU) – Autorisation de dépense - Service extraordinaire  
Le conseil autorise l'acquisition de 9 véhicules de liaisons et approuve la dépense à l'article budgétaire 351/74306-98 du service extraordinaire, pour un montant de 101.682,76 € suivant l'accord cadre « procurement 2016 R3 006 (cahier spécial des charges procurement 2016 R3 007 du 13 juin 2016) ».
7. ROI des Comités de concertation et de négociation – Modification  
Le conseil approuve la modification du ROI des Comités de concertation et négociation syndicales telle que proposée à l'article n°4 : « ...*la délégation de chaque organisation syndicale représentative comprenant chacune ~~deux~~ trois membres au maximum.* ».
8. Situation de caisse au 30/09/2018  
Le conseil prend acte du P.V. de vérification de caisse au 30/09/2018, dont l'encaisse globale s'élevait à 1.602.284,14 € à cette date.
9. Acquisition de radios ASTRID – Complément de commande – Autorisation de dépense  
Le conseil autorise l'acquisition de matériel complémentaire pour radio ASTRID (détail en annexe) et la dépense de 23.899,64 € TVAC suivant le contrat-cadre ASTRID CD-MP-OO-60, sur l'allocation du service extraordinaire 351/744-51 dont le crédit présente un solde de 24.787 €.
10. Marché fourniture de matériel de sport – Conditions de marché et cahier des charges  
Le conseil fixe les conditions de marché par procédure négociée sans publication préalable et approuve le cahier spécial des charges.  
Dès approbation des conditions de marché par le Conseil de zone, consulter les firmes suivantes :
  - ALLARD Sports, Weyler, Zone Artisanale 28, 6700 Arlon
  - IDEMASPORT, rue de l'Avenir, 8 à 4890 THIMISTER-CLERMONT
  - DECATHLON, rue de la Station, 8C23 à 4800 VERVIERS.
11. Convention Ministère de la Santé publique – AMU - Approbation  
Le conseil approuve la convention de collaboration avec le SPF Santé Publique dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de l'aide médicale urgente.

*Les membres du conseil de zone chargent la secrétaire de zone de transmettre la présente liste des délibérations et ses annexes éventuelles aux autorités de tutelle conformément aux dispositions réglementaires applicables.*

**PAR LE CONSEIL :**

F. VAASSEN,

Secrétaire

T. WIMMER

Président